A/R

ACCUSE DE RECEPTION
ITIE-RDC/SECRETARIAT TECHNIQUE
Date : 19.02.26
Heure : 15h20
Par : DANIAKA2
Signature :

SENSIBILISATION, A KANANGA, DES ACTEURS CLES DE L'EMAPE, FILIERE DIAMANT EN VUE DE LES PREPARER A FOURNIR LES DONNEES DU RAPPORT ITIE-RDC 2023-2024 DE LA FILIERE

COREF COURRIER ENTRANT
Reçu le 19-02-2026
Heure 15H07
No d'Enregistrement 0247
Signature

RAPPORT DE LA MISSION

I. Contexte de la mission

A la demande des parties prenantes, le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC a décidé d'élargir le périmètre de déclaration ITIE à l'artisanat minier. Pour passer à l'action, il a inscrit cet élargissement dans l'objectif 2.1 du Plan de Travail Triennal 2024-2026 du Comité National de l'ITIE-RDC.

Tenant compte de la complexité et de l'éparpillement de l'exploitation minière artisanale, le Comité Exécutif a levé l'option d'intégrer l'artisanat minier dans le rapportage ITIE par filière. Ainsi, trois filières ont été identifiées : Filière Cuivre-Cobalt-Zinc, Filière 3T et Or, Filière Diamant.

Le premier rapport ITIE-RDC sur le secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle dans la filière diamant a été publié avec le concours du Cabinet ENERTEAM en octobre 2024, et n'avait couvert que les provinces du Kasaï Oriental (Mbuji-Mayi) et du Kasaï (Tshikapa).

Ce premier rapport sur la filière n'a pas seulement mis à la disposition du public d'importantes informations sur le nombre de sites artisanaux et d'exploitants artisanaux, sur les données de la production et des exportations ainsi que des paiements (revenus), mais il a également épinglé la problématique relative à la divergence des statistiques fournies par les différents services de l'Etat et des questions liées à la qualité de données déclarées par les acteurs dans le secteur.

En vue de rencontrer les recommandations issues de ce rapport, le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC a recruté le Cabinet Forvis Mazars pour élaborer, avec l'accompagnement du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC, un rapport consolidé reprenant l'ensemble des informations du secteur pour les Exercices 2023–2024 et couvrant, en plus de deux provinces précitées, les provinces du Kasaï Central (Kananga) et du Kwango (Kenge).

Dans cette œuvre, le rôle du Secrétariat Technique consiste à : (i) sensibiliser les parties déclarantes (Entités étatiques et opérateurs miniers artisanaux) sur les problématiques et les spécificités du secteur de l'EMPAE-Diamant, (ii) collecter les données du Rapport et, (iii) disséminer le rapport qui sera publié pour susciter un débat public sur les informations contenues dans ledit rapport.

Afin de mieux réaliser ces étapes et produire un rapport qui réponde aux standards internationaux requis, le Comité Exécutif a reçu l'appui financier de l'IDA/Banque Mondiale à travers le Projet d'amélioration du recouvrement des recettes et de la gestion des dépenses, en sigle Projet « **ENCORE** », qui est géré par le Comité de Pilotage et d'Orientation de la Réforme des Finances Publiques « **COREF** ».

Grâce à cet appui financier et, en vue de respecter le principe de participation de toutes les parties impliquées à la mise en œuvre de l'ITIE, les experts du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC, accompagnés de ceux du SAEMAPE et du CEEC, ont été déployés dans quatre (04) Villes du pays ayant une activité artisanale dans la filière du diamant (Kenge, Tshikapa, Mbuji-Mayi et Kananga) pour regrouper les parties prenantes à la mise en œuvre du processus ITIE en RDC en atelier aux

fins de les sensibiliser et les préparer à fournir, le moment venu, les données devant servir à l'élaboration du deuxième rapport sur le diamant artisanal.

C'est dans ce contexte qu'en exécution des Ordres de mission en annexe portant respectivement les n° 009/COORD/ITIE-RDC/ST/GRM/2026 et 013/COORD/ITIE-RDC/ST/GRM/2026 du 23 janvier 2026, une équipe mixte a effectué une mission officielle à Kananga dans la Province du Kasaï Central.

II. Composition de l'équipe :

Pour le Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC :

1) Monsieur Baudry OMEWATU NGANDU WA MULAMBA, Responsable de la Cellule de Planification, Suivi et Evaluation : Chef de Délégation ;
2) Monsieur Gilbert DENINGAIDI MAGBATA, Expert Technique en Charge des Questions Juridiques, Collecte et Analyse des données : Intervenant principal ;

Pour le CEEC :

3) Monsieur KATSHUNGA ALLASAN Patrick, Chef de Service Certification CIRGL : Intervenant ;

Pour le SAEMAPE :

Monsieur Elie MUSKABO KALAMBA, ATA1, Intervenant.

III. Objet de la Mission :

Cette première étape de la mission d'élaboration du Rapport ITIE-RDC 2023-2024 de l'EMAPE sur la filière du diamant vise à :

- ✓ Organiser et animer un atelier de sensibilisation de principaux acteurs de l'EMAPE, filière diamant en vue de les préparer à fournir les données du Rapport à publier sur cette filière ;
- ✓ Identifier les problématiques relatives aux spécificités de la filière du diamant ;
- ✓ Implémenter les bonnes pratiques dans le cadre de la gestion des revenus de la filière ;

IV. Durée de la mission :

Huit (08) jours calendriers, soit du 06 au 13 février 2026.

V. Déroulement de la mission

La mission s'est déroulée de la manière suivante :

- ***Vendredi, le 06 février 2026*** **:** Arrivée à Kananga via Kinshasa par avion.
- ***Samedi et Dimanche, les 07 et 08 février 2026*** **:**
 - Préparation technique et pédagogique de l'atelier ;
 - Mobilisation des participants à l'atelier.

- ***Lundi, le 09 février 2026*** :

 - Présentation des civilités aux autorités provinciales ;
 - Contacts administratifs pour l'organisation de l'atelier.
 - Mobilisation ultime des participants à l'atelier.

En effet, conformément aux usages, la Délégation s'est d'abord présentée aux bureaux du projet ENCORE/COREF à Kananga pour la présentation des civilités et les échanges techniques, ensuite elle a été conduite au Cabinet de Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province afin de lui présenter également les civilités, de lui exposer les objectifs de la mission et de solliciter son appui institutionnel pour la bonne conduite des activités de sensibilisation et de collecte des données de l'EMAPE dans la Province du Kasaï Central.

- ***Tenue de l'atelier.***

 - Lieu : **Salle la RECONNAISSANCE/KANANGA**
 - Participation : Suivant les listes de présence et de perception tenues par la Coordination provinciale du COREF à Kananga, toutes les parties prenantes ont été représentées, à savoir les délégués des Institutions publiques, des exploitants artisanaux et des Organisations de la Société civile.

- ***Jour 1 de l'atelier : Mardi, le 10 février 2026***

Le programme suivant a été exécuté le premier jour de l'atelier :

08h30 – 09h00	Arrivée et enregistrement des participants.
09h00 – 09h05	Hymne national.
09h05 – 09h30	✓ Dispositions protocolaires. ✓ Mot de cadrage de l'activité par le Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC.
09h30 – 10h00	***Photo de famille et Pause-café.***
10h00 – 10h15	Tour de table et Présentation des participants.
10h15 – 11h45	Présentation de l'ITIE, ses objectifs et de sa chaîne de valeur.
11h45 – 13h00	Echanges.
13h00	✓ ***Pause-repas.*** ✓ ***Fin des travaux de la première journée.***

Comme on peut le remarquer dans le programme ci-dessus, les travaux de la première journée ont débuté par l'enregistrement des participants et l'exécution de l'hymne national. Ensuite, le Chef de la Délégation a prononcé le mot de cadrage de l'activité avant d'inviter les participants à se présenter mutuellement.

L'expert de l'ITIE-RDC, intervenant principal, a prévenu les participants qu'il privilégie un dialogue participatif et inclusif tout au long de l'atelier. Il a souligné que l'ITIE milite pour la transparence et la bonne gouvernance dans la gestion des ressources naturelles, en citant

nommément les mines (industrielles et artisanales), le pétrole, le gaz ainsi que la forêt, tout en précisant que, dans certains pays, la forêt n'est pas prise en compte car considérée comme ressource renouvelable.
L'expert a ensuite expliqué, en six points, « Ce qu'est l'ITIE, ce qu'elle fait et ce qui sera fait dans le cadre du présent processus d'élaboration du Rapport ITIE-RDC 2023-2024 sur le diamant artisanal et ce, ensemble avec les parties prenantes ».

Les points suivants ont été développés par l'Intervenant principal :

1) Les objectifs de l'ITIE et la chaîne de valeur des industries extractives ;
2) Le contexte et les enjeux de l'intégration de l'EMAPE (exploitation minière artisanale et à petite échelle) dans le rapportage ITIE ;
3) La chaîne d'approvisionnement de l'EMAPE telle que vue par le SAEMAPE, en insistant sur les différentes étapes (production, achat, transport, transfert, réception et prise en charge à la douane), les services intervenants ainsi que les documents requis à chaque étape ;
4) La chaîne d'approvisionnement et les acteurs de la filière artisanale du diamant tels que constatés par l'ITIE-RDC (exploitants artisanaux, groupes d'exploitants, négociants, trafiquants, comptoirs, bureaux, CEEC, etc.) ;
5) Les types et caractères d'informations à divulguer par l'ITIE (recettes, contrats, production, exportations, effectifs employés, propriété effective, dépenses sociales et environnementales, informations contextuelles), en rappelant qu'elles doivent être exhaustives, fiables, détaillées et actuelles ;
6) Le fonctionnement de l'ITIE, en rappelant la norme ITIE applicable et en présentant le Comité National ITIE-RDC, composé de deux organes : le Comité Exécutif, organe de supervision et de décision, et le Secrétariat Technique, organe chargé de la mise en œuvre quotidienne.

L'Expert de l'ITIE-RDC a annoncé qu'à la fin des travaux de l'atelier, l'ITIE formulera ses attentes concernant la production du rapport et le concours qu'elle attend de l'ensemble des parties prenantes, de la collecte à la fiabilisation des données du Rapport aux fins de sa publication selon les règles de l'art.

- ***Jour 2 de l'atelier* : Mercredi, le 11 février 2026**

Les travaux de l'atelier en ce deuxième journée étaient concentrés sur le fonctionnement de l'ITIE en RDC et sur le processus d'intégration de l'artisanat minier dans le rapportage ITIE, en privilégiant des échanges interactifs très productifs entre les parties prenantes.

Ils ont été effectués suivant le programme ci-après :

08h30 – 09h00	Arrivée et enregistrement des participants.
09h00 – 09h15	Restitution des travaux de la 1ère journée.
09h15 – 09h45	***Pause-café.***
09h45 – 12h00	✓ Présentation de l'ITIE-RDC et de son fonctionnement ***(Suite)***. ✓ Processus d'intégration de l'artisanat minier dans le rapportage ITIE.
12h00 – 13h00	Echanges.

13h00	✓ ***Pause-repas.*** ✓ ***Fin des travaux de la première journée.***

- ***Jour 3 de l'atelier : Jeudi, le 12 février 2026***

Ce dernier jour de l'atelier a été dédié à la présentation des éléments indispensables pour la production du prochain Rapport ITIE-RDC sur le diamant artisanal dans les quatre Provinces précitées.

Pour ce faire, les principaux résultats et limites du premier rapport sur la filière artisanale du diamant dans les Provinces du Kasaï Oriental et du Kasaï ont été présentés aux participants afin de partager avec eux cette première expérience et d'apprendre ensemble des erreurs et limitations de ladite expérience.

Le programme de cette journée était le suivant :

08h30 – 09h00	Arrivée et enregistrement des participants.
09h00 – 09h15	Restitution des travaux de la 2ème journée.
09h15 – 09h45	***Pause-café.***
09h45 – 12h00	❖ Processus d'intégration de l'artisanat minier dans le rapportage ITIE : ✓ Parties déclarantes ; ✓ Données attendues ; ✓ Défis à relever ; ✓ Prochaines étapes. ❖ Retour d'expérience sur les résultats du premier Rapport ITIE-RDC publié sur le diamant artisanal du Kasaï (Tshikapa) et du Kasaï Oriental (Mbuji-Mayi).
12h00 – 13h00	Echanges.
13h00	✓ ***Pause-repas.*** ✓ ***Fin des travaux de la première journée.***

Fait à Kinshasa, le 19/02/2026

Pour la Délégation,

Baudry OMEWATU NGANDU WA MULAMBA,
Responsable de la Cellule de Planification, Suivi et Evaluation
Chef de Délégation

Annexes :

a) *Ordre de mission estampillé : 02.*
b) *Cartes d'embarquement aller – retour : 08*
c) *Go Pass (08) et Taxe aéroportuaire aller-retour (08).*